

Infos diverses

Les carrières jurassiennes ont demandé les autorisations nécessaires au renouvellement de l'exploitation de la gravière pour une surface d'environ 25 hectares touchant les communes voisines de Vincent-Froideville et Lombard. L'enquête publique s'est déroulée du 17 mars au 17 avril 2023.

Théâtre Initiatives Desnoises : Cette année encore, la troupe théâtrale d'Initiatives Desnoises a comblé de joie son fidèle public lors de sept représentations. Dès le mois de septembre 2023 les répétitions reprendront au rythme de deux séances par semaine. Le travail et la bonne humeur seront au rendez-vous afin de fournir aux amoureux du théâtre, un « cru » de haute qualité pour la future tournée 2024

Personnel Communal : Mise à disposition d'un agent technique par l'association AIR (Association Intercommunale de Réinsertion), suite à la signature d'une convention. M. Jean François MENABEU est ainsi en contrat jusqu'au 31 mai 2023 dans notre commune pour débiter.

Recensement : Terminé le 18 février dernier, nous avons tous répondu à l'appel lancé par L'Insee. Avec 495 habitants, la commune compte 222 résidences principales, 25 résidences secondaires et 15 logements vacants.

Forêt : Début mars, des lots de houppiers ont été attribués aux affouagistes qui ont jusqu'au 30 septembre 2023 pour débiter le bois. Au delà de cette date, un broyage sera entrepris dans la parcelle 12.

Presbytère : En début d'année, l'ensemble des huisseries du presbytère a été changé. L'entreprise AB MENUISERIE avait été retenue pour exécuter les travaux pour un coût total de 12 395 euros subventionnés à hauteur de 38 %. L'objectif de ces travaux étant d'améliorer l'efficacité thermique du bâtiment et de respecter les normes imposées aux propriétaires loueurs dès 2025.

Aménagement d'une zone à urbaniser route de Ruffey-sur-Seille : la commune a signé avec le Pays Lédonien une convention afin de réaliser une étude préalable d'aménagement de cette zone. Le coût de cette étude est d'environ 50 000 € HT subventionnée à 70 % par le programme européen LEADER.

31 Agenda & manifestations

DATE	ÉVÈNEMENT
Lundi 1er mai	Puces organisées par la cours de récréée
Lundi 8 mai	Commémoration de la fin de la guerre 39 - 45, place du village à 11h30
Samedi 13 mai	Matinée citoyenne organisée par la commune
Samedi 13 mai	Fête de l'Écopôle (après-midi)
Samedi 27 mai	Ramassage des bacs poubelles suite au lundi de Pentecôte férié
Jeu 15 juin	Ouverture de la base de loisirs de Desnes
Vendredi 16 juin	Inauguration du Rural Parc à 18h30
Jeu 22 juin	Marché des producteurs sur la place du village organisé par la ComCom (dès 17 h)
Samedi 11 novembre	Commémoration de l'armistice place du village à 11h30
Samedi 25 novembre	Beaujolais nouveau à la salle des fêtes du village

L'info

DESNES

JANVIER/AVRIL 2023

MAIRIE

03 84 85 02 07

mairie@desnes.fr

Mardi : 10h-19h
Vendredi : 14h-19h

La commune vous informe

NOUVEAUTÉ

Notre nouvelle communication communale

Notre communication communale se **modernise**, en devenant plus efficace et plus proche des habitants, elle se fait :

- Depuis toujours par le biais d'**affichage sur les panneaux** de la mairie, information qui est une disposition légale et réglementaire à laquelle on ne doit pas déroger.
- Depuis avril 2021, via l'**application Intramuros** réservée aux possesseurs de smartphone
- Dans le courant de l'année, avec le nouveau site Internet du village et sa newsletter
- Et **L'Info Desnes** que vous recevez pour la première fois.

L'Info Desnes conçu et distribué par la commune est créé pour proposer à tous, **l'accès à l'information sur les activités du village, les projets en cours et les actualités pertinentes** des prochains mois.

Ce document sera édité tous les quadrimestres en fonction de la densité des informations. Il permettra également, à celles et ceux sans ordinateur ni smartphone, d'être informés plus efficacement durant l'année.

Les mots du Maire

Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre coeur.

C'est par cette citation de Victor Hugo que Fabrice Grimaut terminait son discours des **vœux** lors de la cérémonie qui réunissait de nombreux desnoises et desnois le **7 janvier dernier** à la salle des fêtes du village. Le Maire a remercié le personnel communal, son conseil municipal, les associations et les bénévoles qui ont œuvré en 2022 pour **faire vivre la commune**.

Il est revenu sur deux faits marquants avec le **retour du traditionnel repas des aînés** apprécié de tous et la **création de la commission jeunes** réunissant une douzaine d'adolescents.

Cette dernière **s'est déjà réunie 4 fois** et a réfléchi à divers sujets comme la mobilité dans le village, la réfection de l'arrêt bus ou la création d'un rural parc. Le Maire les a remerciés pour leur participation et leurs propositions : « Ils apportent un **regard neuf** et de nouvelles suggestions pour **l'amélioration de la vie de la commune** ».

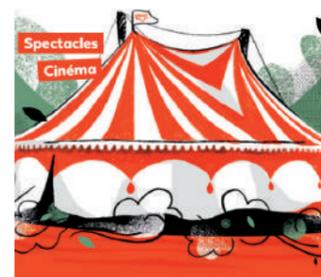
Avant le traditionnel pot de l'amitié, les nouveaux habitants se sont présentés, et les jeunes ont pris la parole pour exposer les axes de travail élaborés lors de leur dernière réunion qui venait d'avoir lieu dans l'après midi.

La construction d'un rural parc

En étroite collaboration avec la **commission jeune** qui avait validé la couleur et les options finales de la construction, le conseil municipal s'était prononcé à l'unanimité pour **l'implantation d'un espace ludique et sportif à destination de tous** pour la pratique du sport. L'endroit choisi **rue des Chanerons** en bas du cimetière, sur la route d'accès à la voie verte et à quelques centaines de mètres du centre du village semblait judicieux.

Un **terrain de boules** d'une grandeur de 12 x 4 m sera construit et mis à la disposition de tous les habitants. Par la suite, il est prévu d'installer une **table-banc utilisable pour le pique-nique** par exemple. La commission jeune sera chargée d'établir un règlement d'utilisation afin de permettre un bon usage de l'endroit, qui par ailleurs est « non fumeur ».

Le chapiteau du collectif « Comme un gant » inauguré le 7 avril dernier



Desnes a eu la chance d'accueillir sur le site de la base de loisirs le chapiteau du collectif « Comme un gant ». C'est la deuxième année qu'il est installé sur notre territoire. Ce chapiteau est un tiers lieu qui a pour vocation d'**apporter la culture à tous**, des enfants aux seniors. C'est par le travail du collectif mais aussi grâce à la bonne entente entre les deux ComCom : Porte du Jura et Bresse Haute Seille et surtout par la très forte mobilisation des bénévoles et des associations locales, qu'il a été possible de proposer **cinquante-quatre évènements** très différents durant les trente jours à Desnes.

FISCALITÉ

Taxe d'habitation

Depuis 2023, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée. En revanche, **les propriétaires doivent encore s'en acquitter pour les résidences secondaires, les logements locatifs ou les logements vacants.**

La nouvelle obligation déclarative doit permettre à la Direction générale des finances publiques d'identifier quels contribuables sont encore redevables de la taxe d'habitation en 2023.



Ainsi, vous devez **avant le 1er juillet 2023**, déclarer la situation d'occupation de vos biens à usage d'habitation personnelle ou locative ou de locaux professionnels, en vous rendant sur le site des impôts « [Impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) », service GMBI « gérer mes biens immobiliers », rubrique « Biens Immobiliers ».

Le carnaval est arrivé à Desnes



C'est par une bise glaciale mais avec le soleil que les petits desnois, accompagnés de leurs parents, ont défilé dimanche 26 février 2023 pour le **carnaval organisé par l'association Initiatives Desnoises.**

Tout a commencé par un petit tour dans les rues du village où les enfants ont montré leurs plus beaux costumes, super-héros, princesses, animaux, etc... Puis l'après-midi s'est terminé par un **goûter offert par la municipalité.** Les enfants sont repartis heureux avec un petit paquet de friandises.

Protection des amphibiens



Grenouilles tuées sur les routes : 500 mètres de filets ont été installés sur la route D38 en direction de Commenailles au niveau de l'étang.

Chaque année, **de fin février à fin mars, c'est le début de la reproduction des amphibiens.** Après avoir hiberné dans la forêt, les femelles descendent dans l'étang pour y pondre leurs œufs et les mâles les rejoignent afin de les féconder. Cette **opération de sauvetage a permis de protéger 550 amphibiens** avec une majorité de grenouilles rousses (95%), et quelques crapauds.

Une installation faite de filets et de seaux **empêche les grenouilles de traverser la route**, ce qui permet à nos chers batraciens de continuer de vivre en toute sécurité. Le résultat final est convaincant avec près de 6300 amphibiens sauvés. Ce projet renouvelé l'année prochaine, est mené par la Fédération des Chasseurs du Jura avec l'aide des étudiants du Legta de Montmorot et de bénévoles.

ÉVÈNEMENT

SAMEDI 13 MAI

Matinée citoyenne

Venez nombreux entre voisins, entre amis, en famille avec vos outils, vos gants ainsi que votre bonne humeur.

Vers 11h 45, un verre de l'amitié clôturera la matinée dans la cours de l'école.

Le principe de cet évènement qui a lieu maintenant dans beaucoup de villages est de **mobiliser les citoyens dans un élan de civisme autour d'un même projet d'amélioration du cadre de vie en leur donnant le sens de l'initiative.**

Pour la 3ème année consécutive, la commune de Desnes organisera sa **matinée citoyenne le samedi 13 mai dès 8h30** sur la place du village.

Les travaux demandés seront très divers : fleurissement, ramassage des déchets dans le village, désherbage du cimetière, nettoyage de l'église et de la cuisine de la salle des fêtes, abribus, divers travaux de réfection...

La saison de pêche 2023 est lancée à l'Etang Neuf

Le traditionnel lâcher de truites a ouvert le bal le **18 mars**. Dès le lever du jour, les premiers participants sont arrivés. Pour l'occasion, **les abords de l'étang avaient été soigneusement entretenus par le personnel communal et les bénévoles de l'association.**

La jeune génération était de la partie et s'est distinguée au même titre que les pêcheurs les plus expérimentés. En effet, une jeune pêcheuse a suscité l'enthousiasme autour d'elle lorsqu'elle a sorti de l'eau **l'une de ces belles truites arc en ciel.** Même si la chance n'a pas souri à tous, cette journée a été **unaniment appréciée** et personne ne voudrait manquer ce rendez-vous annuel, devenu **incontournable.**

L'ouverture générale de l'étang était programmée le samedi 1er avril.



On aurait pu s'attendre à ce que certains ferment un « poisson d'avril ». Mais il n'en a rien été, cette espèce apparemment n'évolue pas dans les eaux de notre étang ! Les habitués du site qui ont vu leur patience récompensée par de **belles prises.** La bonne fréquentation de l'année précédente a permis de réaliser un empoisonnement conséquent en carpes, brochets, blancs et tanches.

Une petite nouveauté cette année : un garde assermenté, M. Gilbert BILLARD, est chargé de veiller au respect du règlement. Ce dernier entre dans le cadre des bonnes pratiques de la pêche en étang et vise à maintenir le bon état d'esprit qui anime nos amis les pêcheurs.

Règlement consultable dans son intégralité sur les panneaux d'affichage présents sur le site, et devant la mairie, résumé également sur les cartes, en vente chez les commerçants suivants : Chez Flo et Jéjé, Dog A'Chat et Caddie en Folie à Bletterans.

Tarifs : 5€ la journée, 25€ la semaine et 45€ l'année.

Création d'un espace de biodiversité sur la voie verte

Au niveau de l'intersection avec la D58, en début d'année, **500 mètres de talus ont été végétalisés** avec une double haie. Le but est de structurer le paysage et **apporter de la biodiversité** en créant des **habitats pour la faune sauvage** tout en procurant dans le futur de **l'ombre pour les randonneurs.**

Les élèves d'une classe de **seconde professionnelle** du lycée agricole de Montmorot, sous la responsabilité de leur professeur, se sont appliqués à planter **13 variétés** différentes comme du chêne, fusain, bourdaine, noisetier, charme, érable champêtre, etc.

